

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

<b>ECOLE : ELEMENTAIRE DU ROURET</b>	<b>DATE : 07/11/2024</b>
QUARTIER SAINT PONS 06650 LE ROURET	

**PARTICIPANTS :**

**Représentante de la Mairie :** Mme WENSINGER, Mme POMERO

**Représentants des Parents d'élèves :** Mmes E. DE LA SOUDIERE, A. LARIVIERE, L. PERROT, C. CAILLOUET, C. OZIMEK-COMBA, C. MAURINO, C. SUZZI, A. ENGELS, L. RIMBERT, Mrs G. MULLER et J. RUMINSKI

**Représentante du périscolaire :** Mme M. GAURRAND

**Enseignants :** Mmes C. BEUGER, M. CALAFAT, S. CHAIX, M. HENRY, A.C. MAILLET, J. LHAMI, C. GALY, L. LA SPESA, E. MASOYE et Mr S. BERAUD

**ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
2. Election des représentants des parents d'élèves
3. Rentrée 2024 : effectifs et répartition pédagogique
4. Evaluations CP CE1 CM1 et LSU
5. Evaluation d'école
6. Dispositif pHARe
7. Le règlement intérieur et la charte de la laïcité
8. Les projets
9. PPMS et exercices de sécurité
10. Travaux réalisés et souhaités
11. Restauration scolaire et périscolaire
12. Le point de l'APE
13. Questions préparées

**POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :**

**1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école :**

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour donner son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

**2. Election des représentants des parents d'élèves :**

Le vendredi 11 octobre - Vote exclusivement par correspondance - 381 inscrits - taux de participation de 61,68% (en hausse) - 11 sièges pourvus (11 titulaires ; 11 remplaçants)  
Merci aux parents d'élèves pour leur aide à la préparation et au déroulement des élections.

### **3. Rentrée 2024 : effectifs et répartition pédagogique :**

Les effectifs sont en baisse en ce début d'année par rapport à l'année dernière : 236 élèves contre 262 élèves l'an dernier (270 en 2022, 264 en 2021, 259 en 2020, 248 en 2019, 238 en 2018, 232 en 2017, 226 en 2016) pour 11 classes dont : 41 CP, 45 CE1, 43 CE2, 47 CM1 et 60 CM2.

**Les effectifs sont répartis comme suit :** : CPa : 20 élèves, CPb : 21 élèves, CE1a : 22 élèves, CE1b : 23 élèves, CE2a : 21 élèves, CE2b : 22 élèves, CM1a : 23 élèves, CM1b : 24 élèves, CM2a : 20 élèves, CM2b : 20 élèves, CM2C : 20 élèves

A noter : 5 nouveaux inscrits depuis la rentrée des vacances de Toussaint (4 CE2 et 1 CM2)  
De nouvelles livraisons de logements sont à prévoir.

### **4. Evaluations nationales de début d'année et LSU:**

Les évaluations nationales des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, en français et mathématiques, ont eu lieu du 9 au 20 septembre. Les résultats de ces évaluations ont été communiqués à tous les parents. Les enseignants se sont entretenus en priorité avec les parents dont les enfants présentaient des fragilités ou relevaient de groupes de besoins.

Les CP auront une deuxième évaluation en janvier : évaluation mi-parcours

**Le LSU** : le livret scolaire unique du CP à la troisième.

Le choix de la périodicité est semestriel : le premier livret est distribué fin janvier, le deuxième livret à la fin de l'année scolaire.

Certaines classes se basent sur des évaluations continues et d'autres, sur des évaluations trimestrielles. Ces évaluations sont transmises aux parents pour qu'ils puissent se rendre compte des acquis et des progrès de leurs enfants.

Comme l'année dernière le LSU sera transmis en numérique par l'intermédiaire du site Educonnect. Les parents, après avoir pris connaissance du livret de leur enfant, devront le signer numériquement directement sur le site.

Rappel : élèves absents sur le temps scolaire pour convenances personnelles des familles.

Les apprentissages et les activités manquées en classe ne se rattrapent pas. En effet, le travail fait à la maison n'est évidemment pas le même que celui fait en classe. Comme dit au premier conseil d'école de l'année dernière, aucun travail ne sera donné à l'avance.

### **5. Bilan de l'évaluation d'école :**

Lors de la phase d'auto évaluation, menée par les directrices et les enseignants de l'école, beaucoup de retours positifs sur le fonctionnement de l'école ont été notés, notamment à travers les résultats des questionnaires proposés aux parents et aux élèves de CM1 et CM2, et les entretiens avec les différents partenaires.

Pour ce qui est de la deuxième phase d'évaluation par les évaluateurs externes, la restitution a été faite

le vendredi 28 juin 2024, lors d'un temps d'échange entre l'équipe pédagogique et les évaluateurs externes. Les points forts du groupe scolaire sont : l'environnement de l'école agréable et serein, des espaces d'accueil scolaire satisfaisants, une municipalité très présente et réactive, une bonne coopération entre les directrices et tous les enseignants, des équipes pédagogiques investies, un degré d'acquisition des compétences pour les élèves globalement satisfaisant, voire très satisfaisant, une APE dynamique, une bonne implication des parents d'élèves dans la vie de l'école, de bonnes relations avec le périscolaire.

Nous pouvons rappeler que la communauté éducative œuvre quotidiennement pour le bon fonctionnement de l'école.

#### **6. Dispositif pHARe : Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école**

Un plan de prévention du harcèlement entre élèves est mis en place dans l'école.

Les temps forts de ce plan sont : 10h d'enseignement annuelles en EMC du CP au CM2, participation à la journée NAH le 7 novembre 2024 : séance de sensibilisation dans toutes les classes, intervention de l'infirmière scolaire dans les 3 classes de CM2, débats, questionnaire d'autoévaluation proposé par le ministère pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place depuis des années pour favoriser un climat scolaire serein dans l'école et le bien être de tous les élèves (CMJ, copains vigilants, banc de l'amitié, projets communs...).

Il existe un protocole de prise en charge du harcèlement entre élèves dans la circonscription de Valbonne. Il existe aussi un protocole national pour les situations de harcèlement plus complexes.

#### **7. Vote du règlement intérieur et présentation de la Charte de la Laïcité :**

Règlement voté à l'unanimité. (22 votants, 22 favorables)

Le règlement scolaire et la Charte de la Laïcité seront également envoyés par email aux familles. Elles devront en prendre connaissance et signer le bordereau collé dans le cahier de liaison.

#### **8. Projet d'école : déclinaison à travers les différents projets pédagogiques :**

Projets sportifs : jeux d'opposition ou/et gymnastique (toutes les classes), natation (CP), tennis (du CE2 au CM2), vélo (CM2), cirque (toutes les classes)

Projets culturels : Visite des monts d'Azur (CM1) / Visite du musée Terra Amata et du parc Phenix (CE2)/ Visite du musée Matisse (CP)/ Spectacle de théâtre (CM2)

Dans le cadre de la « fête du livre du Rouret » un auteur est intervenu dans chaque classe  
Vendredi 22/09

Projet citoyen : \*pour toutes les classes : participation à la « Journée non au harcèlement », projets solidaires (banque alimentaire, collecte de jouets Univalom)

\*participation à la cérémonie de commémoration du 11 novembre (CM1 et CM2)

\*Conseil Municipal des Jeunes : élection des représentants du CMJ (CM1) en présence de Monsieur le Maire

\*Modules prévention avec les pompiers : C'EST BIEN (accidents domestiques) (CE2), ASSEC (risques majeurs) (CM1)

Projet santé : avec l'infirmière scolaire la puberté (CM2), dépistages (vue, ouïe...)(CE2)

Actions de prévention dans les classes par l'infirmière scolaire en cours de prévision.

Projets scientifiques : \*Echecs (6 séances pour toutes les classes avec un intervenant)

\*Interventions Univalom (inscriptions en cours)

\*Fête de la science à Villeneuve-Loubet (CM2)

Festivités de Noël : \*Spectacle de cirque, compagnie Eklabul le 12/12 après-midi au théâtre du Rouret, financé par la mairie.

\*Chorale de Noël avec goûter festif dans la cour de l'école, le jeudi 19/12 après-midi à partir de 15h.

Nous remercions vivement la mairie et les parents de l'APE pour le financement des projets et des sorties et l'achat de matériel pour les classes.

### 9. PPMS et exercices de sécurité :

Depuis le 16 octobre 2023 le plan vigipirate est au niveau le plus haut « urgence attentat ».

Le portail ne peut plus être ouvert à distance, aucun parent ne rentre seul dans l'école. Par conséquent toutes les sorties ou les entrées d'élèves (pour prise en charge extérieures ou enfants malades) en dehors des horaires habituels doivent se faire au moment des récréations, à 12h ou à 14h.

\*Un exercice évacuation incendie a eu lieu le 3 octobre.

\*PPMS Risques Majeurs : Un exercice mise à l'abri « inondation ruissellement » a eu lieu le 7 octobre sur le groupe scolaire (élémentaire et maternelle), proposé par la conseillère pédagogique de la circonscription chargée de la sécurité : test du signal de confinement et du fonctionnement de la cellule de crise.

\*PPMS Alerte Intrusion : un exercice attentat intrusion s'est déroulé le vendredi 18 octobre en collaboration avec l'école maternelle et la crèche, en présence des gendarmes de Roquefort les Pins, des policiers municipaux, de l'adjointe à la scolarité et du responsable des services techniques. L'exercice avait pour but de tester la réaction du personnel de l'école face à une personne menaçante se présentant à l'école, la communication intra et extra- scolaire et la connaissance des zones de confinement.

### 10. Les travaux de la commune :

**Travaux réalisés** : Séparations dans les urinoirs garçons dans les sanitaires sous le préau

Pose d'un grand tableau blanc dans la classe 7 et enlèvement du TBI défectueux

Prises électriques aux normes dans les classes demandées

Verrous sur les portes de communication entre les classes (pour PPMS intrusion)

Nouveau tableau d'affichage au portail du dépose minute

Réhabilitation d'une salle près de la classe 10

Classe 8 et 9 : films opaques sur les baies vitrées

**Travaux souhaités :**

classe 7 : climatisation/chauffage/isolation phonique

Crochets à installer dans le local de sport pour suspendre les ballons

Dans le cadre du PPMS intrusion : fermeture à clé des portes de communication entre les classes et modification de l'alarme intrusion existante par un message « attention intrusion ». Non réalisable par la mairie (trop coûteux). Une étude de la possibilité de changer les sonneries va être faite.

#### 11 . Restauration scolaire et périscolaire :

Pour la restauration scolaire, la mairie poursuit avec le même prestataire qui donne satisfaction :  
Groupe SNRH Régal et Saveurs

à noter : certification ECOCERT trois carottes excellence, petite faim et grosse faim, démarche de tri sélectif et de récupération des déchets dans l'optique d'une démarche de développement durable  
Ateliers sur le temps de la pause méridienne : sport, lecture, jeux

Pour le périscolaire, l'association « l'école buissonnière » assure le périscolaire du soir, les mercredis et les vacances scolaires. Des projets sont réalisés tout au long de l'année.

à noter : l'accompagnement des enfants aux différents clubs par les animateurs.

#### 12. Le point de l'APE :

L'APE propose 500 euros par classe pour les sorties ou les intervenants, grâce au capital acquis antérieurement. Les enseignants doivent présenter un devis puis la facture définitive.

L'APE ne se substitue pas au financement institutionnel mais elle propose un budget exceptionnel pour les investissements communs et durables (robots, casques...)

Cette année l'APE financera un intervenant pour le projet cirque (toutes les classes).

Les actions de l'APE :

6 évènements répartis sur l'année scolaire :

**Novembre** : vente de chocolats

**Décembre** : marché de Noël, le 1<sup>er</sup> décembre.

**Février** : photos de Carnaval : renouvellement de la formule de l'année passée

**Mars** : trail au camp romain, le 23 mars, besoin de bénévoles pour l'organisation

**Mai** : Vide grenier

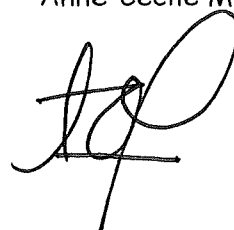
**Juin** : kermesse le samedi 14 juin, sur le thème du cirque.

Fait au Rouret, le 7 novembre 2024

Le Président du Conseil d'Ecole :  
Sophie GAVALDA



Le Secrétaire de séance :  
Anne-Cécile MAILLET



**DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE**

Ecole : ECOLE ELEMENTAIRE  
DU ROURET  
QUARTIER ST PONS  
06650 LE ROURET

Séance (ordinaire)<sup>1</sup> du 07 /11/2024Sous la Présidence de Mme Gavalda

Invitations adressées le 16/10/24

<b>VOTE :</b>	<input type="text" value="22"/>	Nombre de membres présents en début de séance	<input type="text" value="22"/>	Nombre de membres présents au moment du vote	<input type="text" value="22"/>
<b>Suffrages exprimés</b>	Pour l'adoption <input type="text" value="22"/>	Contre l'adoption	<input type="text" value="0"/>	Abstentions	<input type="text" value="0"/>

**CONTENU DE LA DELIBERATION**

Objet : règlement scolaire intérieur

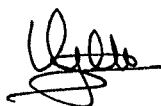
Textes appliqués : règlement intérieur

Enoncé : voir le règlement intérieur de l'école annexé

Document joint : règlement intérieur de l'Ecole Elémentaire du Rouret

Fait au Rouret, le 7 novembre 2024

Signature du Président du Conseil d'école



x Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 8 novembre 2024  
à l'Autorité Académique<sup>1</sup> Barrer les mentions inutiles